



## LE FOYER de GRENELLE et ses RESSOURCES : l'essentiel 2022

**Le Foyer de Grenelle, un lieu d'accueil, d'écoute, de partage, d'accompagnement et de fraternité !**

Venez nous rendre visite sur place au 17, rue de l'Avre 75015 Paris (métro Motte-Picquet) ou sur le site <http://www.foyerdegrenelle.org/>. Vous découvrirez nos activités et pourrez faire un don en ligne !

### FAITS MARQUANTS et CHIFFRES CLES 2022

- Reprise en Mai du café associatif, 5 jours par semaine de 16 à 18h : le Covid est derrière nous !
- Sur la proposition des Pouvoirs publics, le nombre total de personnes domiciliées est passé de 1200 à 1500 (+25%) : 400 demandeurs d'asile et 1 100 personnes sans adresse sûre.
- Dans le cadre du plan pluriannuel de travaux, 230 000 € ont été engagés pour rénover la façade rue de l'Avre, le local de la domiciliation, l'appartement pastoral et pour changer des huisseries (1<sup>ère</sup> tranche).
- Les maraudes organisées par un groupe de jeunes du Foyer lauréat de *Innov' Projet* piloté par la CAF.
- Mise en place en Mai-Juin 2022 d'un cours de Français supplémentaire pour réfugiés ukrainiens.
- Lancement de deux campagnes de dons via la Fondation du Protestantisme pour les projets du Foyer.

***Chiffres clés :** 333 bénévoles, pour plus de 44 000 heures représentant 30 ETP (Equivalent Temps Plein), multiplication par 2 des séances de soutien informatique (357 sessions), plus de 80% de succès aux examens de français DELF de niveau A1 à B2 (56 sur 68 élèves présentés), forte augmentation des participants aux petits déjeuners (30 à 40 personnes), 20 jeunes accompagnés pour leur BAFA, 6 journées de braderies « les Miettes » attirant plus de 150 personnes chaque fois, 2 sorties à la mer en Juillet 2022, 21 des 39 personnes accompagnées par Parcours vers l'emploi (PVE) ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante, renforcement des permanences d'écrivain public, création d'une aide administrative à la retraite, 221 adhérents, 183 donateurs et 98% des dons affectés aux activités sociales et d'intérêt général du Foyer.*

### 1 | L'ORGANISATION

Issu du mouvement du christianisme social le Foyer de Grenelle a été créé en 1884. Il s'est constitué en association loi 1901 le 7 avril 1919. Son action s'inscrit dans le cadre d'un projet global qui définit la perspective et encadre l'ensemble de ses activités. En tant que centre social depuis 1988, le Foyer de Grenelle met en œuvre un « projet social » approuvé et suivi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

L'objectif initial de soutien aux familles ouvrières du quartier a évolué et s'articule aujourd'hui autour d'un « projet associatif » renouvelé avec les 5 axes suivants :

- Accueillir dans la confiance pour soulager, réconforter et dire l'hospitalité du Foyer ;
- Accompagner, donner des capacités pour rendre autonome, faire grandir dans la propre estime de soi ;
- Vivre ensemble et différents dans une dimension collective ;
- Témoigner de la liberté de croire, dans le respect de l'ancrage protestant du Foyer et des convictions de chacun ;
- Mettre en adéquation ambitions et moyens en intégrant des limites à son action.

« Ensemble et différents », c'est la signature du Foyer qui fait écho à la posture adoptée par chacun des salariés et bénévoles dans sa relation d'accueil bienveillant de tous et chacun. Il s'agit d'offrir non des prestations de service anonymes, mais une écoute individuelle attentive. Lieu de partage fraternel, le Foyer est aussi un lieu d'éducation populaire depuis son origine. Cette confiance en l'instruction, pour mettre en capacité d'agir de façon autonome et de développer ses talents est toujours présente dans l'ADN du Foyer.

### 2 | LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le **modèle économique du Foyer repose sur l'engagement** individuel des accueillants, soutenu collectivement par des institutions qui partagent notre vision. Il s'articule ainsi :

1) L'engagement des bénévoles et salariés qui s'impliquent pleinement dans une relation avec des personnes accueillies et, ce faisant, leur disent qu'elles « comptent » pour tous et les aident à prendre en mains leurs vies. Cette richesse humaine recouvrée évite des coûts sociaux importants.

2) Les bénévoles donnent par ailleurs beaucoup de leur temps, évalué en annexe aux comptes, ainsi que des moyens financiers à la hauteur de leurs possibilités. Ce sont évidemment les signes les plus directement mesurables de leur don.

3) L'engagement des associations partenaires et de leurs bénévoles qui contribuent aussi à la vie du Foyer de Grenelle (Cimade, la Bagagerie, La Croix Rouge...) fait partie du modèle économique de ce lieu d'accueil et de fraternité où la gratuité est aussi une valeur.

4) Les dons financiers (par chèque, internet ou virement) d'amis du Foyer qui, sans y être tous actifs, partagent ses orientations mais aussi de fondations comme la Fondation du protestantisme, la Fondation de France et d'entreprises, via leur fondation ou sous forme de mécénat de compétence, sont tous précieux.

5) Dans le cadre de l'économie circulaire, de proximité et du partage des ressources, les Miettes, les AMAP, le Repair-café, le glanage d'invendus alimentaires... et la mise à disposition de salles lorsqu'elles ne sont pas occupées procurent des revenus complémentaires et réduisent le gaspillage.

6) Les conventions de partenariat avec la puissance publique, répondant à des dispositifs administratifs pour lesquels nos activités sont reconnues pour leurs qualités (Domiciliation, Centre social, TIG, services civiques, stages BAFA ...), s'accompagnent de subventions importantes et indispensables.

Ainsi, nombreux sont les contributeurs potentiels à cette œuvre d'intérêt général d'écoute, de soutien, et de développement des richesses humaines qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire « à impact ».

**Les ressources non financières :** la valorisation du temps de bénévolat, même si elle est réalisée sur la base des coefficients minimaux des animateurs et coordinateurs définis dans la convention collective (14,4 € l'heure, toutes charges comprises), rend partiellement justice à l'engagement de tous. C'est la ressource principale du Foyer puisqu'en ajoutant aux 29,6 ETP de bénévolat 1/2 ETP de mécénat de compétence l'estimation en euros s'élève à 645 K€ pour 2022.

De même d'après les chiffres communiqués par la Banque Alimentaire, nous avons bénéficié d'un don de 16K€. Au total 661 K€ de ressources non financières apparaissent en note à nos comptes.

**Les ressources financières :** *Les subventions publiques*, essentiellement de la Ville de Paris (DSol) et de la Caisse d'Allocations Familiales, représentent un peu moins de 60% des ressources purement financières du Foyer pour couvrir le coût des locaux et l'activité générale. Toutefois, la majorité des subventions vise expressément les actions correspondant à l'agrément de Centre Social comme l'animation jeunesse et le soutien scolaire, les activités famille (séjour, médiation, animation...) et incitent, par des appels à projet, à lancer de nouvelles activités partiellement financées (vacances, formation à l'informatique, sorties culturelles, accueil...).

*Les ressources propres* sont indispensables au bon fonctionnement de nombreuses activités peu ou pas subventionnées : la domiciliation des demandeurs d'asile ou de SDF, l'écrivain public, le conseil juridique, le parcours vers l'emploi, les petits déjeuners et le dîner du mercredi, les cours de français comme langue étrangère, le café associatif... Elles ont 4 provenances qui sont par ordre décroissant d'importance : la générosité du public et des fondations privées, la participation aux frais lors de la mise à disposition de locaux, les brocantes et braderies et, enfin, la contribution des participants aux activités. En 2022, le Foyer a investi 230K€ dans les travaux immobiliers dont plus des 2/3 sur fonds propres. Ces travaux expliquent la hausse exceptionnelle de 20% des produits et charges.

Ainsi, la **répartition des ressources globales du Foyer en 2022 est la suivante pour un total de 1,54 million € :**

- *Bénévolat et dons en nature : 645 K€, soit 41,9%*
- *Subventions publiques : 527 K€, soit 34,2% (dont DSol 230 K€, CAF 201 K€, DRIHL, Plan relance, Mairie...)*
- *Soutien de fondations et donateurs privés : 134 K€, soit 8,7%*
- *Autres ressources propres : 118 K€, soit 7,6%.*
- *Reprises de provisions, fonds dédiés, exceptionnel : 117 K€, soit 7,6%*

### 3 | L'ENVIRONNEMENT, LES PARTENAIRES

Implantée depuis l'origine dans le XVème arrondissement, le plus peuplé de Paris, l'association entretient un réseau de près d'une centaine de partenaires locaux ou experts à vocation nationale. On peut citer en particulier Depaul ou Aurore pour la santé ou l'accompagnement des SDF, Cultures du cœur pour l'accès gratuit à des spectacles, Repair café, ainsi que la Cimade et Dom'Asile qui tiennent des permanences au Foyer.

**La MPEF :** *le Foyer de Grenelle est membre de la Mission Populaire Evangélique de France, elle-même membre de la Fédération Protestante de France. La MPEF qui est propriétaire des locaux et le Foyer ont signé un bail de 12 ans par lequel, en échange d'un loyer inférieur au prix de marché, le Foyer prend en charge tous les travaux*

*d'entretien comme de gros œuvre. Le Foyer rembourse à la MPEF le coût du personnel qui lui est détaché, et contribue aux frais fédératifs du mouvement qui regroupe 12 « fraternités » en France ayant la même vocation d'être des lieux d'accueil, d'écoute, de partage, d'accompagnement et de fraternité. La MPEF a créé une fondation sous l'égide de la Fondation du Protestantisme qu'utilise le Foyer : en 2022 près de 60K€ de dons reçus.*

#### 4 | L'ACTIVITÉ

Les habitués du Foyer de Grenelle le comparent souvent à une « ruche », image confirmée par la diversité des activités qui mobilisent toutes les salles et par le va et vient incessant des 2 000 personnes qui franchissent son seuil chaque semaine. Les 24 activités identifiées sur le site internet sont regroupées en 7 pôles.

Le pôle le plus important en nombre d'activités est le pôle **Solidarité/économie circulaire** auquel sont rattachées 11 activités : de la domiciliation aux braderies des Miettes, de la permanence logement ou d'écrivain public au dîner du mercredi soir... La mention de l'économie circulaire traduit l'importance de la durabilité dans l'approche non consumériste du Foyer. Recyclage, réparation, revente à bas prix y sont de tradition et ont pris un nouvel essor ces dernières années.

Quatre pôles portent un nom explicite sur l'activité qu'ils abritent : **Parcours vers l'emploi (PVE), Accueil général, Familles-Adultes-Seniors et Enfance-Jeunesse** même si dans chacun diverses actions sont entreprises, par exemple : cours de bureautique ou échange d'idées pour PVE, aide aux démarches administratives et orientation à l'Accueil général, ateliers ou médiation pour Famille-Adultes-Seniors, soutien scolaire ou sorties encadrées et projets pour Enfance-Jeunesse.

Le pôle **Français langue étrangère (FLE) et Espace public numérique (EPN)** décrit plus exactement qu'un intitulé général « Formation » l'objet des 4 activités proposées : FLE l'après-midi ou le soir, ateliers socio linguistiques d'introduction à la vie en France pour les primo-arrivants et EPN avec des séances d'accès ouvert ou des formations dont certaines dédiées aux seniors.

Enfin, le pôle **Activités spirituelles et culturelles** se veut fondamentalement transverse et ouvert à tous ceux qui fréquentent le Foyer ; animé par la pasteur il rappelle, avec les cultes célébrés chaque dimanche ou les temps de méditation matinale, l'inspiration protestante du Foyer aujourd'hui comme à l'origine. La même idée de transversalité et de lien entre les pôles anime le comité de rédaction du magazine d'information, de réflexion et de débat, l'**AMIDUF**, envoyé à près de 800 amis du Foyer.

#### 5 | L'ACTIVITÉ FINANÇÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

La générosité du public est essentielle pour l'équilibre financier du Foyer. Au-delà du bénévolat, elle se manifeste sous forme de dons nominatifs ou anonymes. En 2022 les cotisations ont atteint 4K€, les dons et offrandes 105 K€ (dont 39K€ provenant d'un legs), auxquels s'ajoutent un don de 10K€ destiné à l'insertion dans l'emploi par une formation pratique de personnes démunies et volontaires et le soutien financier de fondations privées pour 15 K€. Cela représente au total 134 K€ et 15% des charges de l'exercice. Par ailleurs, le Foyer a lancé en 2022 deux appels spécifiques à don via la Fondation du protestantisme pour financer la création d'un poste de travailleur social et les travaux immobiliers ; cela a permis d'intéresser de nouveaux donateurs à ces projets.

Les frais directs de collecte se limitent à l'envoi d'un courrier à l'attention des donateurs des années récentes et à l'inclusion de ces donateurs dans la liste des destinataires de courriers plus généraux sur l'activité du Foyer. Ces courriers coûtent au total environ 1500 €. Aussi, peut-on affirmer qu'à 98% les dons du public sont consacrés aux actions sociales et d'intérêt général du Foyer.

**Le don** : les ressorts du don au Foyer de Grenelle sont la reconnaissance, la responsabilité, et la résistance.

☑ *Reconnaissance d'une vie et d'une grâce données sans contrepartie, ce qui libère du souci de soi, et permet d'agir librement avec et auprès de nos semblables, nos frères.*

☑ *Responsabilité qui engage les acteurs du Foyer à s'impliquer face aux injustices, pour la dignité, la solidarité, la fraternité, la terre habitée.*

☑ *Résistance : par sa finalité et sa gratuité même, le don peut s'interpréter selon Jacques Ellul et Paul Ricoeur comme un geste de résistance à la société technicienne et comptable où l'homme est valorisé en fonction de son aptitude à produire ou consommer. Résistance, aussi, aux effets sociaux délétères d'une société donnant le primat à l'intérêt individuel au détriment du bien collectif, par le don et le plaidoyer.*

Les dons sont essentiels pour la pérennité du Foyer de Grenelle et la poursuite de sa mission dans l'esprit qui l'anime depuis sa création. Leur augmentation est le gage d'un futur meilleur pour beaucoup.

#### 6 | LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La principale ressource du Foyer de Grenelle ce sont ses bénévoles. En 2022 leur engagement a été de 44 098 heures, sans compter ni le ½ ETP de mécénat de compétence ni le bénévolat de gouvernance.

A côté des 4 952 kg de denrées retirés auprès de la Banque Alimentaire Ile de France, le Foyer a bénéficié de dons en nature non valorisés comme ceux des vêtements et objets qui sont ensuite vendus à bas prix lors des « Miettes » qui ont contribué pour 34K€ aux ressources propres.

## 7 | LA SITUATION PATRIMONIALE EN FIN D'EXERCICE

L'impact des travaux est important sur les comptes 2022. Le bilan enregistre une baisse de la trésorerie de 62K€ comparable à la hausse des immobilisations nettes, après amortissement de 52 K€. La provision pour risque a disparu après financement de travaux passés en charges. Ce qui explique la hausse des achats où figurent ces travaux. Mais les réserves financières de 364K€ à 80% déposées sur des comptes d'épargne et les disponibilités de 284K procurent le confort nécessaire pour la gestion courante (fonds de roulement). La poursuite des travaux en 2023 et 2024 conduira à puiser dans ces réserves financières.

La hausse de l'activité, l'impact en année pleine des postes de conseiller numérique et référent jeunes (portant l'effectif salarié à 11 pour 8,83 ETP en 2022), l'embauche de nouveaux responsables plus expérimentés expliquent l'essentiel de la hausse des frais de personnel. Le résultat est très proche de l'équilibre à - 1 452€.

COMPTES du FOYER DE GRENELLE (en fin d'exercice, en milliers d'euros)					
	COMPTE DE RESULTAT			BILAN	
	2021	2022		2021	2022
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>ACTIF</b>		
Subventions Publiques	477	527	Immobilisations nettes	230	294
Ressources propres	238	252	Créances	148	217
Autres	21	108	Placements financiers	362	364
Total produits	736	887	Disponibilités	346	284
<b>Charges d'exploitation</b>			Total Actif	1086	1159
Achats	308	425			
Frais de personnel	289	344	<b>PASSIF</b>		
Dotation Prov et Am	118	52	Fonds associatifs	787	868
Autres	39	72	Fonds dédiés/reportés	13	39
Total charges	754	893	Provisions risques	79	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-18</b>	<b>-6</b>	Dettes	207	252
Résultat financier	1	2	Total Passif	1086	1159
Résultat exceptionnel	4	3			
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-13</b>	<b>-1</b>			

## 8 | L'ÉVALUATION DES ACTIONS

Le Foyer de Grenelle rend compte de ses activités à ses membres lors des Assemblées Générales ainsi qu'aux pouvoirs publics pour les activités qu'ils financent en leur adressant des bilans comportant des indicateurs variés.

Mais l'impact des actions d'accompagnement personnalisé, qui sont l'essence même de l'activité du Foyer, tant en termes d'économie de coûts sociaux que de réconfort et de bien être individuel et collectif mériterait d'être pris en compte au-delà des traditionnels critères chiffrés.

## 9 | LES RÉFÉRENCES

Les comptes approuvés à l'AG du 14 Mai 2023 ont été établis par Mazars, expert-comptable, et audités par AGH, commissaire aux comptes et seront accessibles sur le site <http://www.foyerdegrenelle.org/>. Etabli par le Foyer de Grenelle selon la trame proposée par *Don en Confiance*, le document *l'Essentiel 2022* n'a pas fait l'objet de vérification externe.